

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2021

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

## SOUS-AMENDEMENT

N° 1616

présenté par  
M. Breton

à l'amendement n° 1030 de M. Touraine

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.